

Cahier des charges

Résidence de journaliste(s) radio

La Ville de Vaux-en-Velin, et plus particulièrement l'Atelier Léonard-de-Vinci, souhaite accueillir une résidence de journaliste(s) radio à des fins d'éducation aux médias et à l'information, dans une logique de production participative. Le récit, sous forme journalistique, par les habitants et les habitantes de la ville qui se vit et se réinvente au quotidien en constitue la trame.

Cette résidence sera réalisée avec le soutien du Ministère de la Culture : Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes, de la Fondation OVE et la Ville de Vaux-en-Velin.

Le projet fait l'objet du présent appel à candidatures pour une résidence sur le territoire.

1-Présentation du territoire :

Vaux-en-Velin, située à l'Est de la Métropole lyonnaise. La ville présente des visages très contrastés avec le Village (bourg historique) et sa zone maraîchère, le centre-ville et ses activités commerciales, les Grands Ensembles édifiés dans les années 70 (dans le cadre d'une ZUP) et le Carré de Soie en pleine mutation, alternant quartiers résidentiels, commerces et entreprises. La Ville, avec l'appui de l'Etat et de la Métropole, conduit depuis le début des années 2000 un projet global de transformation de son territoire, dont la reconfiguration du Mas du Taureau est un temps fort.

Forte d'une population de 52 195 habitants (source INSEE - 2019), la ville de Vaux-en-Velin se caractérise par une importante proportion de jeunes dans sa population : 1/4 des Vaudaises et des Vaudais a moins de 15 ans et les moins de 25 ans représentent près de 40% de la population. Par conséquent, la Ville de Vaux-en-Velin dispose d'un nombre conséquent d'établissements scolaires : 17 groupes scolaires, 4 collèges, un lycée d'enseignement général, un lycée d'enseignement professionnel et dans le domaine de l'enseignement supérieur, la Ville abrite un campus comportant l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, et l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat. Des structures de proximité apportent une aide complémentaire aux jeunes et aux familles : le centre social Peyri, le centre social du Grand Vire, la MJC, la Maison des familles, la Mission locale...

Les associations vaudaises, dont certaines existent depuis de très nombreuses années, constituent un élément majeur du dynamisme, du rayonnement et de la cohésion de la ville. Leur implication est forte et leur apport à la vie locale irremplaçable. Selon les domaines, le contexte et aussi l'énergie de leurs dirigeants et adhérents, les associations irriguent et animent la vie de la commune. Leurs activités permettent à des passions, des talents, des engagements de s'exprimer, de se révéler, de s'épanouir. La vie associative vaudaise concerne tous les âges ; elle est très représentative de la riche diversité, de l'esprit, de l'Histoire et de la nature de notre Ville. Cette vitalité

est une force, qu'elle émane d'associations à vocation culturelle, éducative, de loisirs, ou en rapport avec le logement, l'accès aux droits, l'emploi, la mémoire, le patrimoine, la solidarité, les relations internationales ou bien encore d'associations sportives et de clubs ... Les associations disposent de lieux comme la salle Victor Jara, les espaces associatifs Carmagnole, Mandoline, Frachon, Carco, des salles municipales de quartier et des équipements sportifs.

La Ville de Vaulx-en-Velin dispose de plusieurs équipements culturels : le Centre Culturel Communal Charlie Chaplin, le Planétarium, l'Ecole des Arts ainsi que trois bibliothèques (Paul Eluard, Marcel et Renée Roche et Marie-Ghislaine Chassine). Ces bibliothèques forment avec l'Atelier Léonard de Vinci le réseau de lecture publique. Par ailleurs, des événements culturels et festifs ponctuent la vie vaudaise : le festival du film court francophone, la biennale du ciel et de l'espace, le festival Arta Sacra...

2-Présentation de l'Atelier Léonard de Vinci, médiathèque maison de quartier :

Dès 2015, la Ville de Vaulx-en-Velin, avec le soutien de partenaires, a décidé d'engager la construction d'un nouveau lieu de vie social et culturel du cœur du quartier du Mas du Taureau. Équipement phare du projet urbain d'intérêt public, il contribue à forger une nouvelle image d'une ville ouverte sur le monde, populaire, intelligente et porteuse d'initiatives innovantes participant au développement économique, culturel, éducatif et social au service des habitants.

L'Atelier Léonard de Vinci répond à quatre orientations :

- Axe 1 : l'appropriation du lieu par les habitants pour accueillir tout le monde et mobiliser chacun
- Axe 2 : agir en faveur de l'inclusion sociale
- Axe 3 : favoriser la citoyenneté
- Axe 4 : favoriser l'interprétation du monde et de ses mutations
- Axe 5 : proposer une approche sensible de l'art et de la culture

➤ Pour plus de précisions sur l'Atelier– cf. Annexe n°1

3-Objectifs généraux de résidence de journaliste(s) :

Depuis 2015, notamment dans le cadre des décisions du Comité interministériel sur l'égalité et la citoyenneté, le Ministère de la Culture a fait de l'éducation aux médias et au numérique un axe fort de sa politique.

Les médias se situent à l'interface entre les citoyens, leurs représentations du quotidien et leur manière de créer du réel. L'objectif de la résidence de journaliste est ainsi de favoriser l'éducation aux médias, à la radio et au numérique sur un territoire, autour d'un ou plusieurs professionnel(s) de l'information utilisant le média radio apportant un point de vue extérieur. Elles viennent en soutien à des projets portés par les territoires et s'adressent à leurs habitants, en particulier les jeunes.

La résidence de journalistes serait accueillie au sein de l'Atelier Léonard de Vinci. Un travail d'enquête en itinérance dans différents lieux de la ville pourra être mené.

Elle s'inscrira dans une démarche d'éducation aux médias et à l'information, et dans l'optique de mettre de jeunes habitants « dans la peau de journalistes ».

Elle devra :

- ✓ Permettre une compréhension de la fabrique de l'information et aider à son décryptage

- ✓ Faire découvrir la profession de journaliste et ses enjeux actuels (la question de la neutralité et de l'objectivité de l'information, le travail d'enquête, les règles et techniques...)
- ✓ Accompagner le développement d'une pratique et d'une réception avertie des différents médias, mais aussi encourager la créativité dans la production éditoriale de contenus choisis en groupe
- ✓ Sensibiliser à la liberté d'expression et favoriser la participation, tout comme la production autonome d'un point de vue sur le monde (liberté d'informer, respect des droits des personnes et de leur vie privée, respect des sources...).

Cette résidence de journaliste pourrait permettre d'initier un projet au plus long court avec la mise en place après la résidence de journaliste d'un podcast.

4-Les modalités de la résidence :

4.1. Le choix du média :

Des jeunes de la Ville de Vaulx-en-Velin ont déjà participé au dispositif Cartoon for peace qui s'articule autour des dessinateurs de presse. Par ailleurs, une résidence de journalistes a été menée au collège Henri Barbusse de janvier à mars 2020 dans le domaine de la presse écrite avec l'accueil de deux journalistes de l'AFP et du Monde.

Lors des réunions préparatoires au projet, il nous a semblé intéressant d'explorer un nouveau média, celui de la radio. Ce dernier offre plusieurs avantages :

- rappeler que l'information peut être véhiculée par la voie sonore et orale, pas uniquement par l'image ou l'écrit,
- ouvrir des possibles pour certaines jeunes en difficulté avec l'écriture justement,
- travailler tant sur la prise de parole que sur l'écoute, tant sur l'enregistrement que sur le montage – une diversité de places possibles dans le projet collectif,
- entrer en relation avec une diversité de personnes, de lieux et de contextes – sans le poids de la prise de vue / droits à l'image ;
- avoir un média relativement « léger » techniquement mais tout aussi impactant en termes de relais et diffusion locale
- mettre en valeur la radio comme porte-voix de celles et ceux qu'on n'entend pas ou peu (notamment les personnes en situation de handicap)

4.2 Les modalités d'intervention

Le ou les journaliste(s) en résidence doivent pouvoir s'**immerger** sur le territoire pendant une période consécutive ou non, suffisamment longue dans un souci d'interactions avec les personnes et les acteurs locaux – acteurs du champs éducatif, social ou culturel – sous différentes formes.

Modalités d'intervention possibles :

- Formations dédiées aux encadrants
- Temps de découvertes et de pratiques avec les participants
- Temps de productions éditoriales avec les participants
- Rencontres thématiques, séances d'écoutes, débats et autres rendez-vous ouverts à un large public

- Temps fort(s) de restitution

Elle devra aboutir à la création d'un ou plusieurs médias développant des contenus sur le contexte territorial. Au-delà du temps fort de restitution finale, une proposition d'hébergement / diffusion des réalisations est à prévoir. Un rapprochement avec les médias locaux sera encouragé dans l'optique de nourrir la démarche, d'en faciliter son prolongement mais aussi de questionner la démarche journalistique d'un média local.

Le déroulement de l'approche éducation aux médias et à l'information pourra également se faire au travers d'un objet commun partagé sur l'ensemble du territoire de résidence (exemple un sujet / un personnage – « fil rouge » des enquêtes...)

4.2. Les publics visés :

En choisissant de développer un axe fort autour de la citoyenneté, l'Atelier Léonard de Vinci entend promouvoir le vivre-ensemble. Il paraît essentiel de favoriser l'enrichissement de la diversité et de la mixité culturelle, l'acceptation des différences et l'ouverture aux autres. Pour cela, les équipes proposent tout au long de l'année des actions fédératrices, qui privilégient la rencontre des différents publics et le partage de moments préparés en commun.

L'Atelier a fait le choix de viser prioritairement **le jeune public et leurs encadrants** pour cette action, compte tenu de l'enjeu d'éducation aux médias rappelé plus haut mais aussi dans un souci de mixité et d'inclusion, en associant plus particulièrement des jeunes du **Dispositif Médico Educatif (DiME) Yves Farges de la Fondation OVE**.

Les jeunes du DiME sont déjà des utilisateurs hebdomadaires de l'Atelier Léonard de Vinci (utilisation des outils numériques, des ressources...). Les intégrer comme acteur de cette résidence de journaliste(s) sera une opportunité de souligner leur implication comme parties prenantes de l'Atelier et de créer un projet ambitieux dans un nouveau champ de coopération culturelle avec l'IME.

Par ailleurs, l'établissement a passé récemment le cap des 50 ans d'existence, dans un quartier et plus largement dans une Ville à l'Histoire riche. Le fil rouge de cette période anniversaire pour l'IME sera la notion de temps. Notion essentielle dans l'accompagnement de ces jeunes dont les repères peuvent être complexes (tant à l'échelle d'une journée que d'une année voire plus – d'un parcours de vie) ; une notion tout aussi essentielle dans le travail journalistique qui oscille entre immédiateté de l'information et travail documentaire plus au long cours. Cette période « anniversaire » est aussi une occasion de faire un focus sur le parcours singulier de celui qui a donné son nom à l'IME : Yves Farges, journaliste et résistant, Compagnon de la Libération, homme politique français et fondateur de la l'association OVE devenue Fondation en 2013 et dont le siège se situe sur la commune de Vaulx-en-Velin.

- Pour plus de précisions sur le DiME et la Fondation OVE – cf. Annexe n°2

Par ailleurs, le projet vise à créer du lien entre les jeunes du DiME participants, et **d'autres jeunes du territoire**, mobilisés via les établissements scolaires (collèges/lycées) et réseaux locaux jeunesse / appuis à la scolarisation.

Enfin, certains temps de rencontres et événements seront programmés dans le cadre de la résidence pour toucher plus largement les habitants du territoire et ce, quel que soit leur âge.

4.3. Les partenaires :

L'Atelier Léonard de Vinci mobilisera en premier lieu les acteurs éducatifs suivants – partenaires de production du projet pour la constitution des groupes :

- La Fondation OVE / DiME Yves Farge
- Les services municipaux engagés auprès de la jeunesse
- Les établissements scolaires de la commune
- Les centres sociaux

Par ailleurs, selon les modalités d'intervention retenues et les contenus validés collectivement pourront être associés :

- Le Journal de la Ville
- Les équipements culturels, sportifs et socio-éducatifs locaux
- Des collectifs d'habitants ou autres réseaux locaux (ex : les anciens de l'IME)

Cette résidence de journaliste s'intégrera enfin dans le dispositif « Soif de République » auquel la Ville de Vaulx-en-Velin adhère, et dont l'objectif est de réaffirmer les valeurs républicaines au plus près des habitants pour combattre toutes les formes de discriminations et d'intolérances qui remettent en cause le vivre ensemble. Avec « Soif de République », l'État et les communes adhérentes se mobilisent pour agir concrètement sur le terrain autour d'enjeux majeurs tels qu'éduquer les jeunes aux médias et lutter contre la propagation des messages de haine sur internet, aller plus loin dans le travail sur la mémoire des grands moments de notre histoire, développer l'apprentissage de la langue française comme vecteur d'intégration, renforcer l'égalité femmes-hommes notamment par un meilleur accès de toutes et tous à la culture, au sport et à la formation professionnelle, favoriser le respect et la rencontre des cultures, promouvoir la laïcité...

4.4 Evaluation

Le ou les journalistes participeront au bilan de la résidence au travers d'outils et de temps dédiés, communiqués par la coordination (précisée plus bas).

5. Modalités de mise en œuvre :

5.1 Durée et calendrier de la résidence

La résidence s'organisera sur la période d'avril à juillet 2023.

Durée de la mission : 1 jour ETP par semaine soit environ 100h sur la période

La résidence combinera différentes phases de travail selon le calendrier prévisionnel suivant :

- **Du 11 au 14 avril >> Phase de découverte avec Temps forts de lancement** avec plusieurs demi-journées d'intervention à l'occasion des vacances de printemps à destination de différents groupes de jeunes
- **Du 24 avril au 24 juin >> Phase d'immersion – production avec Ateliers hebdomadaires,** positionnés idéalement les jeudis matin avec un groupe-projet avec le noyau dur des jeunes du DiME.
D'autres rencontres avec d'autres groupes du territoire (collège, lycée, centre social...) pourraient se dérouler les jeudis après-midi (environ 30h sur la période).
- **Fin juin >> 1ère restitution à l'occasion de la Fête de fin d'année Du DiME**

- **Début juillet** >> éventuelles dernières interventions / finalisation pour **2ème restitution dans un temps fort public à l'Atelier**

Par ailleurs, différentes rencontres, débats ou séances d'écoute pourront être organisés dans la durée de la résidence en cohérence avec la programmation de l'Atelier.

5.2 Conditions financières :

Le budget prévisionnel alloué pour la réalisation de cette résidence sera de **10 000€**.

Ce budget de production comprend :

- Le coût total employeur de la présence journalistique (rémunération du ou des journalistes-résidents, toutes taxes, charges et cotisations qui y sont attachées, comprises).
- Les frais de déplacement ; sachant que le(s) journaliste(s) devront être autonome pour ses déplacements (permis et véhicule).
- L'hébergement et la restauration ; sachant que le(s) journaliste(s) auront accès à la cuisine collective de l'Atelier (salle de pause, micro-onde...).

Un espace de travail et un accès internet haut- débit seront par ailleurs mis à disposition.

5.3 Coordination et cadre juridique :

La résidence est coordonnée par l'Atelier Léonard de Vinci avec comme personne référente Marion MOREL – chargée de programmation et du développement des publics.

Une convention spécifiant les engagements respectifs de la collectivité et du ou des journaliste(s) en résidence sera signée avant le début du projet.

5. Eligibilité et sélection

La résidence s'adresse à des journalistes professionnels (journaliste en free-lance ou journaliste intégré dans une rédaction), disposant soit d'une carte de presse, soit d'un parcours professionnel riche et varié. Ce professionnel aura une expérience du journalisme d'investigation, reportage, documentaire.

Une attention particulière dans la sélection du ou des journaliste(s) sera apportée aux projets qui développeront des actions d'éducation populaire et de médiation (ateliers, échanges, temps de conférence...) qui favoriseront la participation des jeunes et plus largement des habitants.

Si vous êtes journaliste professionnel(le) exerçant sur le territoire national désireux de mener ce projet de résidence à des fins de médiation, d'éducation aux médias et de production participative, vous êtes invité(e) à envoyer votre candidature dûment accompagnée des pièces complémentaires.

Pièces complémentaires à fournir :

- **Un courrier faisant état de votre motivation et un projet précis et détaillé** des actions que vous souhaiteriez mettre en œuvre.
- **Un curriculum vitae.**
- Tout élément que vous souhaiteriez porter à la connaissance des membres de la commission de sélection (site internet, blog, liste de vos différentes productions journalistiques, etc).

>> **A noter** : une version FALC ([Facile à lire et à comprendre](#)) de ces présentations sera appréciée pour faciliter le partage avec les jeunes participants du DiME notamment.

Le comité de sélection sera composé de représentants de l'Atelier / Ville de Vaulx-en-Velin et du DiME/ Fondation OVE.

6. Calendrier

Diffusion de l'appel à candidature : 3 février 2023

Date limite de dépôt des dossiers : 26 février 2023

Information aux candidats présélectionnés : 6 mars 2023

Entretiens : 9-10 mars 2023

Préparation de la résidence : 2 temps de travail à prévoir avec les référents des groupes, sur la période du 20 mars au 7 avril 2023

Début des actions : le 11 avril 2023

Les dossiers doivent être adressés par mail avant le 26 février, dernier délai, à l'adresse suivante :

mmorel@mairie-vaulxenvelin.fr

Une résidence réalisée avec le soutien de



Annexes

1/ Présentation Atelier

2/ Présentation du DiME Yves Farge / Fondation OVE

L'ATELIER

LÉONARD DE VINCI

MÉDIATHÈQUE
MAISON DE QUARTIER



© Lisa Ricciotti

www.vaulx-en-velin.net



MÉTROPOLE DE LYON

Édito



Hélène GEOFFROY

*Maire de Vaulx-en-Velin
Vice-présidente de la Métropole de Lyon
Ancienne Secrétaire d'État
Ancienne Députée*

Vaulx-en-Velin est au carrefour des histoires de France et du monde. Notre ambition est de construire la volonté d'un avenir commun, rendue possible par une Promesse Républicaine revivifiée. La Médiathèque-Maison de quartier sera l'un des piliers de cette volonté d'émancipation de notre jeunesse que je porte avec l'équipe municipale. Elle est le premier acte du programme de transformation puissante du Mas du Taureau voulue par ses habitants qui en ont connu les bonheurs et les vicissitudes.

Nous avons souhaité appeler notre équipement l'Atelier tant nous l'espérons foisonnant d'initiatives d'innovations et de créativité, mêlant les jeunes et les plus âgés, les femmes et les hommes, les vaudais de tous les quartiers. Ainsi, l'Atelier a pour vocation de créer un environnement qui suscite l'envie d'apprendre, donne la possibilité d'exercer ses compétences et d'en acquérir de nouvelles. Il sera lieu d'animation de la vie sociale vaudaise permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. Lieu idéal pour l'éveil des plus petits, l'apprentissage de nos jeunes et de découverte pour tous, l'Atelier se veut être un outil d'expression culturelle et un projet d'envergure à destination de tous. L'Atelier Léonard de Vinci est également la maison de quartier du Mas du Taureau, essentielle pour développer un projet d'éducation populaire auprès de tous les habitants qui fera émerger des actions citoyennes au service de l'éducation et des pratiques artistiques.

Cet équipement majeur, conçu par l'architecte Rudy Ricciotti, est l'un des éléments structurants du programme de requalification urbaine du Mas du Taureau, accompagné de la rénovation des logements, de la restructuration des écoles, de l'arrivée du tramway.

Dès l'origine et à chaque étape de sa réalisation, la Ville a souhaité associer pleinement les habitants, les associations et les acteurs locaux. Le travail entrepris a d'ores et déjà été reconnu puisque le Ministère de la Culture a attribué à la Ville de Vaulx-en-Velin une « Micro-Folie », un formidable musée virtuel de découverte de notre patrimoine culturel des musées nationaux. Perméable à toutes les mémoires et à tous les apprentissages, ce haut tiers-lieu de culture, favorisera les échanges, les mélanges et inspirera l'audacieuse métamorphose urbaine engagée. L'Atelier, c'est une référence à l'histoire ouvrière de notre ville, et à l'image du visionnaire Léonard de Vinci dont il porte le nom, je souhaite que grandissent des rêves et des utopies nés des rencontres dans les multiples univers que propose la Médiathèque-Maison de quartier.



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉQUIPEMENT

2 500 M²

1 TOIT
VÉGÉTALISÉ

17 MOIS DE
TRAVAUX

60
NOUVEAUX
ARBRES PLANTÉS

1 000
PARTICIPANTS À LA
CO-CONSTRUCTION

33
PROFESSIONNELS
POUR VOUS
ACCUEILLIR

5
ESPACES DE
PROJECTION
NUMÉRIQUE

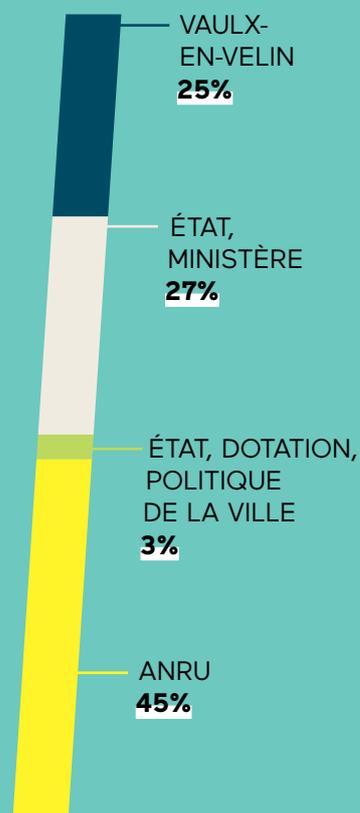
60
TABLETTES
& ORDINATEURS

2 500
JEUX

54 000
OUVRAGES

**COÛT DE
L'ÉQUIPEMENT
ET RÉPARTITION
FINANCIÈRE**

**COÛT
TOTAL :
19 M€ TTC**



L'INNOVATION AU SERVICE DU PROJET CULTUREL ET SOCIAL

L'Atelier Léonard de Vinci inspire notre renouvellement urbain. L'objectif était de créer un lieu précurseur et ouvert, tant sur le développement culturel que sur l'innovation sociale. L'envergure et l'ampleur du projet ont d'ailleurs attiré l'attention d'un architecte de renom, Rudy Ricciotti, qui a proposé un concept original, symbole de l'ambition de Vaulx-en-Velin.

UN ÉQUIPEMENT MULTIPLE

Les activités proposées allient à la fois la culture, les dynamiques associatives et la participation des habitants. Au plus proche des souhaits des Vaudais, cet équipement nouvelle génération fait émerger les actions citoyennes. La convention et l'aide financière de l'État et de la CAF ont concrétisé cette ambition.

L'INNOVATION POUR TOUS

En tant que lieu de formation et de découvertes, l'Atelier met le numérique au cœur des pratiques, autant pour consulter des ressources en ligne, écouter de la musique, regarder un film ou pour apprendre à coder. Les outils à disposition proposent les technologies les plus en pointe. Grâce au Musée numérique Micro-Folie, le patrimoine culturel est à la portée de tous.

UN LIEU DE VIE, D'ÉCHANGES ET DE PRATIQUES

Au-delà de sa fonction culturelle première et de l'accès à de multiples ressources, l'Atelier inscrit au cœur de ses actions de larges possibilités de pratiques qu'elles soient artistiques, sportives, culinaires, de bricolage ou encore de bien-être. Une alliance du savoir et du faire, du recevoir et du donner, de la rencontre et des échanges dans un environnement propice aux initiatives des usagers et des associations.

L'ARCHITECTE RUDY RICCIOTTI, GRAND PRIX NATIONAL DE L'ARCHITECTURE



© R. Habermacher

Rudy Ricciotti a imaginé des réalisations marquantes telles que le Musée des Civilisations d'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) à Marseille ou encore le département des Arts de l'Islam du Musée du Louvre. Son concept a été choisi car il traduisait les ambitions de ce futur lieu, prenait en compte le quartier et s'intégrait dans son environnement en préservant notamment des arbres remarquables.

L'IMPLICATION DES VAUDAIS TOUT AU LONG DU PROJET

Dès l'origine du projet et à chaque étape de sa réalisation, la Ville a souhaité associer les habitants ainsi que les professionnels, les associations et les partenaires à la création de ce nouvel équipement. Une large consultation a ainsi été initiée en 2016 afin d'identifier et de prendre en compte les besoins des Vaudais. À travers une dizaine de groupes de travail et une réunion publique, cette étape a permis la définition des cinq univers du lieu qui associent espaces d'activités et ressources documentaires. Le projet architectural a également fait l'objet d'un recueil d'avis. En parallèle de la réalisation des travaux, la programmation d'activités intègre les prescriptions des habitants. Afin de s'inspirer et de co-construire, des propositions telles que des visites d'équipements innovants ou des ateliers préfigurant les futures activités ont été organisés. Un voyage inspirant à Marseille pour découvrir notamment le MUCEM, œuvre de l'architecte Rudy Ricciotti, a agi comme un révélateur. Et cette démarche se poursuit par l'implication des usagers dans la gouvernance de l'Atelier.



LÉONARD DE VINCI, HUMANISTE VISIONNAIRE

Artiste génial, universaliste,
Léonard de Vinci incarne la
capacité émancipatrice du lieu.



Micro-Folie, le musée numérique réunit plus de 1000 chefs-d'œuvre de 12 institutions et musées nationaux à découvrir sous forme numérique (tablettes, écrans géants, réalité virtuelle...) © Micro-Folie



Fablab

Cet espace met à votre disposition des outils de fabrication d'objets assistée par ordinateur. Initiez-vous aux imprimantes 3D et au codage avec des animations. Développez vos projets en intérieur comme en extérieur.

Inscriptions à l'accueil

Cuisine

Développez vos talents culinaires et profitez des espaces extérieurs pour déguster vos plats ou pique-niquer.

Inscriptions à l'accueil

Salle des initiatives

Associations et collectifs d'habitants, faites émerger vos projets et partagez-les.

Inscriptions à l'accueil

Café social club

Prenez un café, feuillotez un magazine, profitez du soleil en terrasse...

En un mot : faites comme chez vous !

Accueil et orientation

Adressez-vous au personnel de l'accueil ou utilisez les bornes pour :

- vous inscrire à la Médiathèque,
- connaître le programme et vous inscrire aux activités proposées,
- accéder à la billetterie,
- vous informer sur les associations résidentes,
- prendre rendez-vous au centre social.

 Couloirs  Escaliers  Ascenseurs

Le rez-de-chaussée



Espace enfance famille

Passez un moment en famille autour de trois espaces adaptés aux différents âges de l'enfance. Vous retrouverez des ressources (livres, DVD, albums) pensées pour vos enfants.

Ludothèque

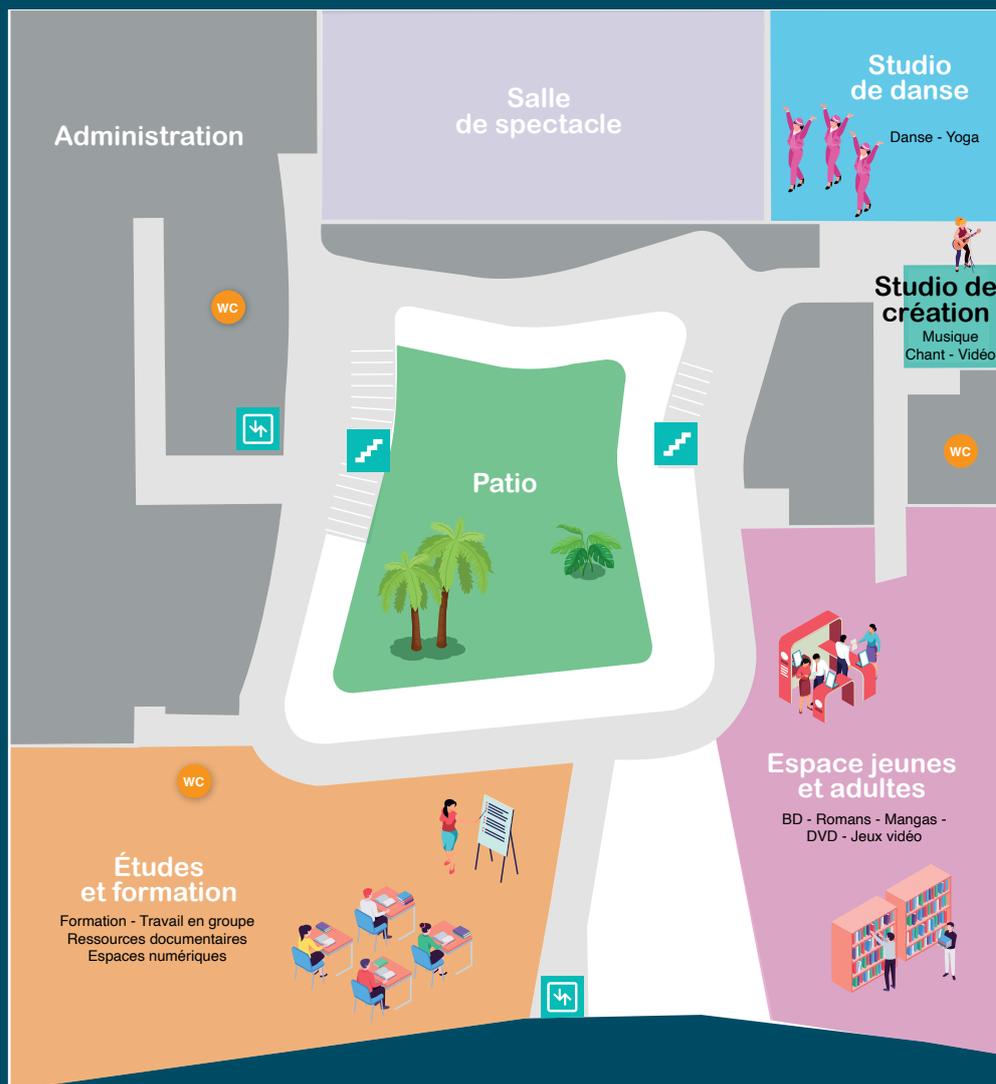
Trouvez ici tous vos jeux préférés. Vous pouvez même les emprunter pour jouer en famille !

ELIER

NARD DE VINCI

ÉQUIPE
DE QUARTIER

L'étage



Salle de spectacle

(sur les deux étages)

Venez regarder un film, découvrir une pièce de théâtre ou une exposition ou écouter une conférence : la porte des cultures vous est ouverte.

- Une salle tout équipée : 127 places assises, 300 debout et 80m2 de plateau pour la plus belle des expériences !
- Micro-Folie : avec le musée numérique découvrez l'art de manière interactive.



Salle de danse

Du yoga au hip-hop, laissez votre corps s'exprimer dans un studio de danse tout équipé.

Inscriptions à l'accueil



Studio de création

Découvrez et inventez votre univers à travers la création de sons et d'images !

Inscriptions à l'accueil



Espace jeunes et adultes

Un lieu où vous croisez toutes les générations en quête d'un manga, d'une BD, de DVD ou d'un jeu vidéo. Et visionnez un film sur place.



Accueil de loisirs et salle d'animation

Un lieu où enfants et ados peuvent participer à des activités culturelles et ludiques, écouter une lecture ou assister à une projection.



Études et formation

Ceci est une zone calme. C'est là que vous passerez de longues heures à étudier, à vous former et à peaufiner vos travaux de groupes.

UNE OFFRE NUMÉRIQUE LABELLIÉE, AU SERVICE DES VAUDAIS

L'Atelier a été désigné par l'État « Fabrique numérique de Territoire ». Ce label a récompensé les tiers-lieux les plus innovants du territoire français. L'équipement bénéficie ainsi d'un soutien financier de 150 000€ sur 3 ans. De nombreuses activités sont proposées aux habitants. Des formations sur les outils numériques, un accompagnement personnel ou collectif pour les démarches administratives dématérialisées, l'accès à la culture, à la création numérique (son, image, fablab) aux savoirs.. Il est aussi un lieu ressources pour les associations. La Ville s'engage ainsi à réduire les inégalités liées à la transition numérique et à garantir à tous les Vaudais l'usage de cette technologie.



LES GRANDES ÉTAPES

- **2015** : délibération portant sur la création d'un pôle culturel et social.
- **2016** : réunions publiques, ateliers d'idées et présentation dans les différents quartiers. Lancement du concours d'architecture. Sélection par le jury de 4 équipes d'architectes.
- **2017** : désignation de l'architecte Rudy Ricciotti pour le projet.
- **2018** : mise au point du projet architectural et recherche de subventions.
- **2019-2020** : démarche de co-construction de l'offre de services avec les Vaudais.
- **Mars 2019** : début des travaux.
- **Juillet 2019** : pose de la 1^{ère} pierre.
- **Fin 2021/début 2022** : livraison de l'équipement puis ouverture de la première saison.
- **8 février 2022** : ouverture de la Médiathèque-Maison de quartier Léonard de Vinci.
- **2 juillet 2022** : inauguration de la Médiathèque-Maison de quartier Léonard de Vinci.



www.vaulx-en-velin.net

Contact
L'atelier Léonard de Vinci

7, Avenue Maurice Thorez
69120 Vaulx-en-Velin

04 72 97 03 50
ateliermmq@mairie-vaulxenvelin.fr

IME Yves Farge

CRÉATION

L'IME Yves FARGE a été créé en 1971. Il est géré par la Fondation OVE qui accueille des enfants et adultes dans plus de 100 établissements et services en France.

L'ADMISSION

L'admission se réalise sur notification de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Les étapes qui jalonnent le processus d'admission se font en lien avec les familles et les partenaires.



Adolescents et jeunes adultes de 12 à 20 ans présentant des troubles de la personnalité et des fonctions cognitives.

FINANCEMENT

- Assurance maladie

75 places dont 26 en internat

SES MISSIONS

- Développer l'implication dans la vie sociale
- Favoriser l'accès à une formation générale
- Développer les aptitudes au travail
- Assurer le suivi de la santé
- Proposer un soutien psychologique, un dispositif thérapeutique
- Proposer à la famille un accompagnement social
- Préparer l'insertion sociale et professionnelle



équipe
interdisciplinaire

Éducateurs - Enseignants - Psychomotriciens -
Psychologues - Orthophonistes - Médecin psychiatre

IME Yves Farge

Situation géographique

L'IME Yves Farge est situé dans la banlieue est de Lyon, sur la commune de Vaulx-en-Velin, proche du métro Laurent Bonneval.

Moyen d'accès

Par la route :

- Périphérique Laurent Bonneval, sortie Vaulx-en-Velin Centre.
- Prendre Pont de Cusset - Avenue Gabriel Péri - Avenue Lefèvre - Rue Jean-Marie Merle.

Par les transports en commun :

- Métro ligne A arrêt Laurent Bonneval.
- Bus 57 arrêt Vaulx-Picasso ou arrêt Lefèvre.
- Ligne C3 ou C8 arrêt Lefèvre.
- Bus n° 83 arrêt Vaulx-Picasso ou Lefèvre.



OVE - IME Yves Farge

5, rue Jean-Marie Merle
69120 VAULX-EN-VELIN
imefarge@fondation-ove.fr
Tél. 04 72 04 96 60
Fax : 04 72 04 96 46

www.fondation-ove.fr



Suivre notre actualité sur le blog

<http://blog.fondation-ove.fr/imeyvesfarge/>



<https://www.facebook.com/IMEFARGE>



Imprimé par
l'ESAT MYRIADE



IME
Yves Farge

Institut
médico-éducatif

mai 2021

www.fondation-ove.fr



L'ORGANISATION

Le quotidien s'organise autour de trois cycles d'âge :

- **12-14 ans** : le cycle " Accueil ", consacré à l'acquisition de l'autonomie et des règles par l'intermédiaire d'activités scolaires et éducatives.
- **15-17 ans** : le cycle " Projet ", dédié à l'approfondissement des compétences au travers d'apprentissages en classes et en ateliers d'initiation professionnelle.
- **18 ans et +** : le cycle de la " majorité " tourné vers l'autonomie, la responsabilisation et l'ouverture sur le droit commun.

Une unité répond à des besoins spécifiques :

- **"UAI"** : l'Unité d'accompagnement Individualisé offre un espace d'apaisement aux personnes les plus en difficulté dans les groupes et collectifs. L'accompagnement séquentiel est réalisé en individuel par un binôme de professionnels du service éducatif et paramédical.

LES ACCOMPAGNEMENTS

Les accompagnements pédagogiques, éducatifs et thérapeutiques se déroulent dans des cadres collectifs.

La scolarisation peut être assurée en interne, au sein de l'Unité d'enseignement par des enseignants de l'éducation nationale ou, à temps partagé, dans les établissements scolaires du second degré.



L'HÉBERGEMENT

L'IME accueille en internat 26 personnes du lundi au vendredi de manière séquentielle ou à temps plein. Les objectifs poursuivis :

- l'accès à la plus grande autonomie possible
- l'acquisition des règles de la vie en collectivité
- le travail lien/séparation avec les parents

LES DOCUMENTS D'ACCUEIL

Ils sont remis aux familles à chaque rentrée :

- la Charte des Droits et Libertés de la personne accueillie
- le règlement de fonctionnement
- le livret d'accueil
- le trombinoscope des professionnels

LE CONTRAT DE SÉJOUR

Il est signé dans le mois qui suit l'admission. Il définit les objectifs de l'accompagnement et formalise les engagements réciproques de la personne accueillie, de sa famille et de l'IME.

LE PROJET INDIVIDUALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Les projets individualisés sont les piliers du travail et s'appuient sur les potentialités de chacun.

Ils sont construits avec la personne accueillie et sa famille. Ils font l'objet d'une révision annuelle. Ils précisent les objectifs prioritaires de l'accompagnement au regard des besoins et des souhaits. Un professionnel, référent de projet, assure le suivi de sa mise en œuvre.



LE DROIT DE PARTICIPATION ET D'EXPRESSION

Il est institué un Conseil de la Vie Sociale (CVS) composé d'élus parmi les personnes accueillies, les représentants des familles et les professionnels de l'IME. Le conseil de la vie sociale donne son avis et fait des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement.

LES PARTENARIATS

Pour remplir ses missions, l'IME a su construire des partenariats et collaborations avec des structures dans différents domaines (santé, social, médico-social, scolaire, formation professionnelle, travail, entreprises adaptées, culture, solidarité et loisirs).

L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES PRESTATIONS

Depuis 2004, l'IME Yves Farge est engagé dans une démarche continue d'amélioration de la qualité sur la base d'un référentiel d'évaluation inter-associatif associant les usagers et les professionnels. Des évaluations régulières (internes et externes) permettent d'élaborer le Plan d'amélioration de la qualité, pilier de la bientraitance.





FONDATION

L'audace
d'agir

depuis 1945

Depuis 1945 au service d'une société plus inclusive



4 octobre 1944

Yves Farge réquisitionne des hôtels et demeures de Megève pour les mettre à disposition des orphelins et des enfants démunis.

22 février 1945

Création de l'Œuvre des Villages d'Enfants (OVE) : Yves Farge décide de regrouper les différentes communautés éducatives en une association générale.

1951

Création de deux classes expérimentales pour malentendants à Lyon, plus tard transformées en centre de rééducation de l'ouïe et de la parole (CROP).

1961

La pédagogie spécialisée auprès de l'enfant handicapé se développe. L'association met en place une politique de création d'établissements et de transformation de ceux existants.

1975

OVE met l'accent sur l'intégration scolaire, le semi-internat, la prise en charge de proximité, l'accueil de nouveaux publics présentant des troubles du comportement ou de la personnalité.

L'association porte un projet de formation professionnelle, unique en Rhône-Alpes : permettre à des jeunes handicapés âgés de 16 à 25 ans de préparer leur CAP dans le secteur du bâtiment en 4 ans au lieu de 3.

L'association accueille des enfants avec des déficiences intellectuelles, auditives, ou atteints de troubles du comportement.

Règle d'or : toutes les familles à la recherche d'une solution d'accueil pour leurs enfants sont reçues par la direction de l'établissement, même si ce dernier ne dispose pas de place.

La loi renove l'action sociale et médico-sociale.

La loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

La Fondation OVE s'ouvre à de nouvelles formes de coopération, par exemple l'établissement de Crolles en Isère destiné à des jeunes personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

La Fondation OVE est reconnue d'utilité publique.

La Fondation OVE met en place un accueil d'urgence pour mineurs isolés et ouvre ses premiers établissements en région parisienne.

Mise en place des dispositifs et plateformes pour éviter les ruptures de parcours, ouverture de la première maison de répit de la métropole lyonnaise pour les aidants

Création d'une plateforme de dépistage des troubles neuro-développementaux 0-6 ans. La Fondation compte plus de 100 établissements et services en France. L'éducation, l'emploi et la vie en milieu ordinaire restent une priorité au service des personnes.

1986

1990

1996

Loi du 2 janvier 2002

Loi du 11 février 2005

2013

20 décembre 2013

2016

2018

2019

Plus de 100 établissements et services en France



Établissements et services médico-sociaux



Plateformes de coordination et d'orientation



Dispositifs d'accompagnement



Accueil et hébergement d'urgence



Accueil de répit



Équipes mobiles



MISSIONS

- Accueillir et accompagner des enfants, des adolescents, des adultes et des personnes âgées, handicapées ou non, afin de favoriser leur inclusion dans la société.
- Apporter à d'autres personnes morales ou personnes physiques, conseils et assistance dans le champ de ses compétences.

AMBITION

La Fondation OVE a pour vocation d'instaurer l'égalité entre tous les citoyens quels qu'ils soient. Cela se traduit par plusieurs angles d'action :

- Organiser l'accès aux droits fondamentaux des personnes,
- Anticiper les besoins et les évolutions,
- Innover dans la recherche de solutions et dans les modes de coopération, avec les usagers, les familles et les partenaires,
- Diffuser son savoir-faire et apporter son aide aux associations poursuivant les mêmes buts.

ACTIONS

Les actions de la Fondation sont entièrement dédiées au service de personnes singulières, d'enfants, d'hommes et de femmes, qu'elle considère comme des personnes égales en droit et capables d'autonomie au-delà de leur handicap, de leurs difficultés ou de leur vulnérabilité.

OBJECTIFS

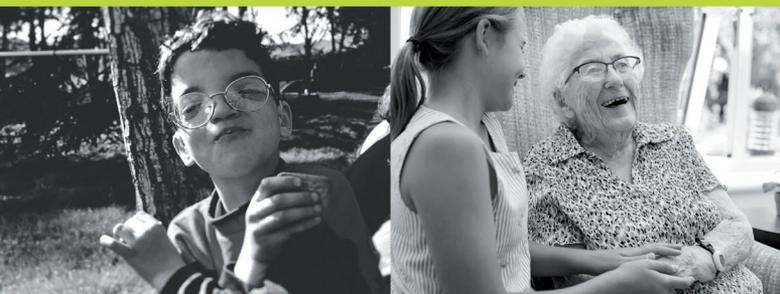
- Faire évoluer la place de la personne en situation de handicap ou de dépendance dans la société,
- Agir pour le développement des capacités de la personne accompagnée, l'exercice de ses droits et les conditions d'une vie autonome, solidaire et citoyenne,
- Contribuer à l'évolution du savoir, veiller à sa diffusion et pour cela apporter son aide à d'autres acteurs médico-sociaux.

QUALITÉ

La qualité du service rendu par la Fondation repose essentiellement sur les hommes et les femmes qui la composent et qui se mobilisent pour l'exercice de leur mission. La Fondation OVE a la volonté d'employer des professionnels compétents et formés, de leur permettre d'accroître leurs compétences et d'entretenir leur mobilisation. Elle investit près de 4% de son budget en formation et favorise la mobilité interne.

VALEURS

Une culture humaniste et citoyenne qui défend le respect de la personne, sa dignité, ses droits à l'autonomie, à l'éducation, au soin et au savoir.
Humanisme, citoyenneté, laïcité, altruisme, philanthropie.





En 1945 à Mégève, le premier village d'enfants a ouvert un nouvel avenir aux enfants traumatisés par la guerre.



REJOINDRE LA FONDATION

La Fondation OVE compte plus de 2 600 salariés en France.

Accompagnants, éducateurs, AMP, médecins, infirmiers, assistantes sociales, psychologues, psychiatres, orthophonistes, cadres, personnel administratif, consultez nos offres d'emploi sur notre site internet.

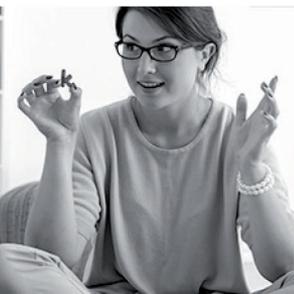
La Fondation accueille également des jeunes en service civique et de nombreux bénévoles.



SOUTENIR LES PROJETS DE LA FONDATION

La Fondation OVE innove en permanence dans des projets inclusifs et fait appel à la générosité publique. Reconnue d'utilité publique par décret, les dons ouvrent droit à des réductions d'impôts pouvant aller jusqu'à 75% du montant du don.

La Fondation peut également recevoir des legs.



liberté soin répit
droit commun éducation dignité
égalité accompagnement bien-être autonomie
humanisme citoyenneté culture
bien-être prévention **audace** santé
accueil inconditionnel humanisme respect
culture inclusion
équilibre urgence prévention sport adapté
accompagnement audace solidarité

Fondation OVE - Direction générale

19, rue Marius Grosso
69120 Vaulx-en-Velin

Tél. 04 72 07 42 00
www.fondation-ove.fr

